



Fig. 5. Abri-refuge « Rocher des Fées » aux Echerts. Fin XII^e siècle. L'abri (au centre) se fond dans la paroi rocheuse.

© Chab Lathion

LES ABRIS-REFUGES MÉDIÉVAUX

Deux abris sous roc fortifiés, d'époque médiévale et de type troglodyte, creusés dans le roc à flanc de montagne, sont conservés sur le territoire de l'ancienne commune de Mollens¹. Ces abris se trouvent dans les parois de rochers situées en contrebas d'Aminona, au sud et à l'est de cette localité. Le caractère reclus et sauvage de ces lieux, retirés dans les forêts, ainsi que leur quasi-inaccessibilité, indiquent qu'ils servaient probablement de refuges temporaires en période de guerre. Étant donné l'exiguïté de ces abris qui mesurent quelques dizaines de mètres carrés, seul un petit groupe de personnes pouvait espérer s'y réfugier, et ceci pour une période assez courte vu l'impossibilité d'y stocker une grande quantité d'eau

et de vivres. On peut légitimement supposer que ces abris furent occupés lors des diverses expéditions armées conduites dans le Valais central par les Bernois et les Savoyards, d'abord à l'occasion des guerres d'émancipation du Valais contre la dynastie des Zähringen au nord (fin XI^e – début XII^e siècle), puis durant les luttes acharnées qui opposèrent le territoire épiscopal au comte de Savoie à l'ouest (XIII^e – XV^e siècle) et, enfin, durant la guerre civile dite de Rarogne (XV^e siècle). Ces refuges pourraient avoir été utilisés épisodiquement à des dates plus récentes, notamment durant les années troublées de 1798 et 1799 qui virent l'irruption en force des troupes françaises sur le territoire de l'ancienne République des Sept Dizains.



Fig. 6. Abri-refuge « Rocher des Fées » aux Echerts (abri inférieur). Fin XII^e siècle.
De gauche à droite : Vue extérieure ; vue intérieure; embrasure rappelant une meurtrière,
élément typique de l'architecture défensive médiévale, et logement de poutre (en-haut, à gauche).

© Chab Lathion

L'abri-refuge du « Rocher des Fées »

Le premier refuge troglodyte, appelé traditionnellement « Rocher des Fées », est situé à 1265 m d'altitude, à environ un kilomètre au nord de Mollens (Fig. 5, 6). Il se trouve au nord-ouest du mayen des Echerts, environ 30 m au-dessus de l'actuelle route Mollens-Aminona, à la base d'une paroi de schiste fortement délitée. Il comporte deux abris distincts, superposés, mais qui étaient reliés entre eux pour former un seul refuge. Chacune des deux parties occupe un étroit ressaut rocheux abrité par un surplomb et fermé vers l'extérieur par un mur maçonné. Ces deux murs, incurvés dans le sens vertical et horizontal, sont renforcés intérieurement par une armature de poutres de bois qui contribue à leur maintien. Ils sont très bien conservés, bien que la partie sud de celui de l'abri inférieur se soit

effondrée avec le temps. Construits avec la pierre locale débitée sur place, les murs sont liés à la chaux et si bien montés que leur aspect se confond parfaitement avec celui de la paroi rocheuse.

Chacune des deux parties possédait plusieurs niveaux séparés par des planchers en bois qui ont aujourd'hui disparu. Ces planchers étaient supportés par des poutres encastrées dans des encoches taillées dans la roche du côté de la montagne et ménagées dans l'épaisseur de la maçonnerie du côté mur. Ces logements de poutres sont encore parfaitement visibles. Chaque étage était éclairé par une fente verticale ménagée dans l'épaisseur de la maçonnerie ; ces embrasures très étroites laissaient filtrer un peu de lumière à l'intérieur et



Fig. 7. Abri-refuge des Cingles. Fin XII^e siècle. Vue extérieure et intérieure de l'abri principal.

© Chab Lathion (à gauche) , © Alain Genoud

De cette pièce, une petite corniche étroite conduisait, après quelques mètres, à un second abri sous roche dont il subsiste des vestiges du mur de la paroi extérieure. Le sol de ce second abri était complété par de solides poutres jetées par-dessus une large faille de la paroi, probablement recouvertes par un plancher ou simplement par des dalles arrachées à la paroi. L'ensemble des murs sont en pierre sèche, sans mortier ni liant d'aucune sorte. Les matériaux ont été débités sur place.

Les trois analyses dendrochronologiques effectuées respectivement sur une poutre (mélèze) provenant de l'abri principal et sur les deux poutres subsistantes (pin) du plancher de l'abri secondaire sont parfaitement concordantes⁴ : l'abattage du mélèze ayant permis la réalisation de la poutre de l'abri principal se situe après 1192⁵, l'abattage du ou des pins ayant servi à la réalisation des deux poutres du plancher de l'abri secondaire se situe en 1179. Ces résultats indiquent que l'abri des Cingles a probablement été construit en une seule

étape, échelonnée tout au plus sur une quinzaine d'années, et que celle-ci est intervenue à la même époque que celle de l'abri du « Rocher des Fées », à savoir entre 1179 et 1200 environ.

Tout comme l'abri du « Rocher des Fées », celui des Cingles a probablement servi épisodiquement de refuge. En 1976, l'on découvre, au pied du mur de l'abri principal, une monnaie du duc Gian Galeazzo Visconti, frappée à Milan entre 1395 et 1402⁶ (Fig. 8). Cette pièce, probablement perdue par l'un des occupants épisodiques de l'abri, témoigne de l'utilisation de cette cachette au début du XV^e siècle. Il est tentant de mettre en relation cette monnaie avec l'épisode des guerres de Rarogne qui, de 1414 à 1420, plongèrent les populations du Valais central dans un climat de forte insécurité. Si l'on considère qu'au Moyen Age ainsi qu'au début de l'époque moderne une monnaie pouvait circuler plus de cent ans après son année de frappe⁷, cette pièce pourrait aussi être en lien avec quelque événement plus tardif encore.



Fig. 8. Abri-refuge des Cingles. « Soldo » frappé sous le règne de Gian Galeazzo Visconti, seigneur de Milan, entre 1395 et 1402. Musée d'histoire du Valais M4756. © Sophie Providoli

Les abri-refuges en paroi en Valais

L'abri troglodyte d'altitude est attesté partout en Suisse, cependant avec une densité plus forte au Tessin et en Valais, plus particulièrement en Valais central. On en trouve notamment au-dessus d'Arbaz (lieu-dit Perto de Leytro), dans les gorges de la Rèche au-dessus de Réchy (Grône, lieu-dit Grotte aux Fées), au-dessus de Pramagnon (Nax, lieu-dit La Grotte), sur la rive gauche du Val d'Hérémence (lieu-dit Grotte aux Fées) et au-dessus de Loèche-les-Bains, sur l'ancien chemin du col de la Gemmi (sans nom). Tous ces abris sont situés dans des endroits reculés et isolés, dans des parois de rochers ou des gorges inaccessibles, à l'écart de tout lieu habité et de tout sentier. Tous sont datés entre le XII^e et le XV^e siècle, soit la période médiévale la plus agitée de l'histoire valaisanne. Cette phase qui va de 1100 à 1500 est en effet caractérisée par plusieurs guerres civiles et,

surtout, par de fréquentes incursions armées des troupes du comte de Savoie jusqu'au cœur du Valais épiscopal. L'un des épisodes qui marquera le plus la région sierroise est celui des Savoyards détruisant en 1417 le château du Vieux Sierre puis celui de Beauregard au-dessus de Chippis⁸.

L'aménagement de ces abris troglodytes est donc le reflet d'une époque difficile, caractérisée par un sentiment général d'insécurité. Ils semblent avoir été créés par certaines populations locales désireuses de disposer d'un lieu de refuge bien caché, quasi inaccessible, où elles pouvaient se réfugier en cas de périodes de trouble, le temps de laisser passer la menace.

Notes

- ¹ Pour les abris-roches de Mollens, nous devons beaucoup aux études effectuées par Lukas Högl et Peter Kaiser sur les abris-roches médiévaux en Suisse: Lukas HÖGL, « Die Höhlenburgen im Kanton Wallis : Chamoson, Grône, Hérémence, Leukerbad, Mollens, Nax, Sierre, Sion (Longeborgne), Arbaz, Vétroz, Vollèges », dans Lukas HÖGL (éd.), *Burgen im Fels: eine Untersuchung der mittelalterlichen Höhlen-, Grotten- und Balmburgen der Schweiz*, Olten, 1986, p. 44-49, 105, 117; Peter KAISER, « Zur Funktion und geschichtlichen Stellung der Höhlenburgen im Wallis », dans Lukas HÖGL (éd.), *Burgen im Fels: eine Untersuchung der mittelalterlichen Höhlen-, Grotten- und Balmburgen der Schweiz*, Olten, 1986, p. 171-183.
- ² HÖGL, « Die Höhlenburgen », p. 46.
- ³ *Ibidem*.
- ⁴ HÖGL, « Die Höhlenburgen », p. 48.
- ⁵ L'aubier du tronc manquant, une dendrodatation plus précise du bois n'est pas possible.
- ⁶ HÖGL, « Die Höhlenburgen », p. 106, 117, n° 18.1.
- ⁷ José DIAZ TABERNERO, Luca GIANAZZA, « Die Münzen », dans Sophie PROVIDOLI, Philippe CURDY, Patrick ELSIG (éd.), *400 Jahre im Gletschereis. Der Theodulpass bei Zermatt und sein 'Söldner'*, Baden, 2015, p. 139-145.
- ⁸ Gaëtan CASSINA, Jean-Christophe MORET, *Le château de Beauregard*, à paraître.